

ANNEXE B
SUIVI DE L'HOMOLOGATION
POUR LES PISTES UTILISEES EN CONDITIONS DE VOL AUX INSTRUMENTS
AVEC APPROCHES DE PRECISION DE CATEGORIE II ET III
OU AVEC DECOLLAGES PAR RVR < 150 M

SOMMAIRE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE B

B.I	ORGANISATION DU SUIVI D'HOMOLOGATION	SUIV-3
B.II	ROLE DU COMITE LOCAL	SUIV-3
B.III	COMPOSITION DU COMITE DU COMITE LOCAL	SUIV-3
B.IV	FONCTIONNEMENT	SUIV-3
B.V	DISPOSITIONS RELATIVES AU SUIVI DES CONDITIONS D'HOMOLOGATION	SUIV-5
B.V.1	Suivi d'homologation	SUIV-5
B.V.1.1	<u>Dégagements de l'aérodrome et franchissement des obstacles</u>	SUIV-5
B.V.1.2	<u>Caractéristiques physiques de la piste et de ses abords</u>	SUIV-5
B.V.1.3	<u>Alimentation électrique</u>	SUIV-5
B.V.1.4	<u>Aides radioélectriques</u>	SUIV-5
B.V.1.5	<u>Aides visuelles</u>	SUIV-5
	B.V.1.5.1 Objectif du système préventif d'entretien du balisage lumineux	SUIV-5
	B.V.1.5.2 Contrôles des aides visuelles	SUIV-7
	B.V.1.5.3 Visites de contrôle du STNA	SUIV-7
	B.V.1.5.4 Objectif du système préventif d'entretien du balisage lumineux	SUIV-7
B.V.1.6	<u>Mesure de la RVR et mesure de la base des nuages</u>	SUIV-7
B.V.1.7	<u>Consignes d'exploitation par faible visibilité (LVP)</u>	SUIV-7
B.V.1.8	<u>Documentation aéronautique</u>	SUIV-7
B.V.2	Maintien de l'homologation au niveau de l'aérodrome	SUIV-7

